

Un engagement actif dans le mécanisme de l'EPU

1- Mission :

La Fondation El Kef pour le Développement Régional (Fekdr), institution à but non lucratif, a pour mission la promotion du Développement Local dans la région du Nord Ouest de la Tunisie et en particulier dans la région du Kef.

Elle œuvre depuis 1985 pour l'amélioration des conditions de vie des couches sociales démunies et notamment la femme rurale.

2- Objectifs :

Les objectifs de la Fekdr consistent à :

- 1- Promouvoir le partenariat, le co-développement et la solidarité entre le Nord et le Sud -Monde.
- 2- Promouvoir l'échange interculturel.
- 3- Promouvoir la vie associative.
- 4- Contribuer au développement socio-économique des zones rurales .
- 5- Concevoir et mettre en œuvre des projets de développement durable.
- 6- Améliorer les conditions de vie des populations et consolider l'auto habilitation de la femme.
- 7- Promouvoir un tourisme responsable et solidaire.

3- Domaines d'intervention :

Développement social :

- Soutien aux associations à caractère social.
- Contribution à l'alphabétisation de la population rurale.
- Contribution à l'amélioration de l'habitat.
- Réalisation des actions d'Information – Education- Communication.
- Mise en place d'infrastructures socio-culturelles et sanitaires.

Développement économique :

- Rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles.
- Formation des groupes cibles dans le domaine de la gestion des projets.
- Renforcement du savoir-faire local.
- Mise en place des actions génératrices de revenus.
- Aide à l'écoulement de produits.
- Amélioration de l'infrastructure de base.

Développement durable :

- Organisation de la population.
- Construction de Centres de Développement Communautaire
- Renforcement des capacités de gestion de l'environnement.
- Auto-habilitation de la femme rurale.
- Elaboration de plans de développement participatif

4- Approche méthodologique_:

Afin de pouvoir jouer pleinement son rôle d'innovateur catalyseur et mobilisateur, l'approche de la Fekdr repose essentiellement sur les stratégies nationales et les résultats des sommets organisés par les Nations-Unies ainsi que la Déclaration du Millénaire (New York,6-8 septembre 2000.)

Il s'agit d'une approche dynamique focalisée sur le Développement Humain et fondée sur les quatre aspirations suivantes :

- 1- Vivre longtemps et en bonne santé.
- 2- Accéder au savoir dans ses différentes dimensions.
- 3- Disposer des ressources matérielles suffisantes pour mener une vie décente.
- 4- Participer librement à la vie communautaire et publique.

C'est une approche participative intégrée qui cherche à stimuler la participation active et responsable de la population concernée.

Elle vise l'émergence d'une dynamique communautaire qui favorise l'apprentissage de nouvelles formes d'actions collectives à travers un processus progressif.

La Fekdr considère le renforcement des capacités et le développement institutionnel comme étant deux domaines de préoccupation importants et critiques pour lesquels il serait nécessaire de réaliser des investissements à long terme.

5-Le Vécu :

Dès l'Indépendance (1956), le gouvernement avait confisqué toutes les initiatives et avait décidé de gérer la vie associative. Ainsi, l'Etat avait investi tout l'espace de la société civile.

Il est à noter que la société civile avait bien rempli sa mission sociale et culturelle durant les 75 années de protectorat.

Les fondateurs de la Fekdr avaient milité depuis les années soixante pour la promotion de la vie associative. Ce n'est qu'en 1985 que nous avons obtenu un visa légal.

Dès Octobre 1988, nous avons pu organiser en partenariat avec le Ministère du Plan et Finances le 1^{er} Séminaire National sur les Ongs et le Développement (16-17-18 Octobre 1988).

Le Séminaire a permis entre autres de préciser le rôle de l'Etat et celui de la société civile.

Depuis, des pas considérables ont été franchis dans le domaine de la promotion de la vie associative et celui du renforcement du rôle de la société civile.

Plusieurs amendements ont été apportés au régime juridique régissant les associations en Tunisie ce qui facilite la tâche de la Fekdr dans le domaine de l'organisation des populations en associations de développement et groupements de développement agricole.

La Fekdr réalise ses projets en partenariat avec les différentes institutions nationales et entretient des relations de partenariat avec plusieurs Ongs étrangères et organisations internationales dont celles des Nations-Unies.

Les projets de développement intégré que réalise la Fekdr sont conçus en étroite concertation avec les populations concernées, à travers des plans de développement participatif et mis en œuvre par les populations à travers leur structure communautaire dans un esprit d'auto-prise en charge.

Les organisations communautaires qui ont vu le jour dans le cadre du programme de promotion de la vie associative initié par la Fekdr bénéficient d'un programme de renforcement de capacité identifié selon leurs besoins et s'exercent sur la démocratie à la base et à la bonne gouvernance. La participation de la femme est l'axe pivot de la stratégie de la Fekdr.

6- Initiation & Apprentissage du Processus Démocratique

Le travail de facilitation animation engagé par la Fekdr vient rompre avec les méthodes « d'administration » du développement. Il modifie en particulier les rapports et les relations entre les structures d'intervention et les autres acteurs impliqués. On passe d'un système d'aide soutenu par des praticiens (apports techniques) à un système de relation élargie donnant une place de choix aux acteurs locaux dans un processus de concertation négociation décision relatif aux choix du développement au niveau local.

Les relations développées concernent les différents niveaux à des degrés d'importance variables selon chaque contexte d'intervention. Elles portent non seulement sur les orientations d'action mais également sur les « règles du jeu » en vue de leur réalisation.

Les rapports entre les membres de la communauté, la population et les agents de développement et l'environnement institutionnel (Omda, Conseil local et régional etc.) sont bâtis sur la liberté d'expression et du respect mutuel avec une circulation fluide de l'information et surtout le respect des engagements pris. Ceci constitue en effet un apprentissage graduel de l'exercice de la démocratisation à la base.

7-Restitution du pouvoir de décision aux communautés locales.

En abordant la question de gestion locale des ressources naturelles par l'application des méthodes participatives, les praticiens de la Fekdr entretiennent avec la population des rapports fondés sur le partenariat et le partage de la prise de décision afin de redonner un rôle aux acteurs locaux dont la responsabilisation est considérée aujourd'hui comme condition –clé d'une gestion durable des ressources naturelles.

8- Nos partenaires :

Au niveau National :

- Ministères :
- Femmes et Familles
 - Agriculture
 - Commerce & Artisanat
 - Environnement & Développement Durable
 - Santé Publique
 - Education
 - Affaires Sociales
 - Tourisme
 - Développement et Coopérations Internationales
 - Culturel et Patrimoine

Au niveau International :

- Union Européen
- Fnuap
- Pnud
- Fem
- Unicef
- Cived (France)
- Ambassade du Royaume des Pays-Bas
- Ambassade du Royaume de Belgique
- Fondation Takrouna (Pays bas)
- Gouvernement du Luxembourg
- Coopération Technique Belgique
- Fondation Cauce- Espagne
- Fondation Sociale et Culturel (Espagne)
- Réseau Euro-Arabe (Madrid) Readi
- fédération de la Femme Rurale (Espagne)

Un engagement actif dans le mécanisme de l'EPU

P-5-